

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

—
*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

—
Sous-direction
de la gestion du personnel

—
Bureau du personnel
de la réserve militaire

**Arrêté du 28 juillet 2014 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1418445A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Vu la décision n° 53336 GEND/DPMGN/SDC/BREC du 22 juillet 2014,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Pierre, Marie, Michel Guyomarc'h est nommé au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert dans le domaine de l'identification humaine au profit de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers de gendarmerie.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 juillet 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
T. MORTEROL